Bulletin d'inscription des randonnées en car, itinérante ou en étoile

Nom de la randonnée : _____

Nom Prénom **Téléphone (obligatoire)** **Adresse mail (obligatoire)**

……

…… Adulte (s) à …… € = …… €

* je n'ai pas de moyen de locomotion.

* je dispose de …….. places **aller et retour.**

* je résous moi-même mon déplacement avec = ……..

* Personnes à prévenir en cas d'accident : ……..

Pour des raisons de sécurité, ne pas quitter le groupe géré par l'animateur. Si vous quittez le groupe, et en cas d'accident, la responsabilité de l'ARPA ne saurait être engagée.

Ci-joint chèque à l'ordre de l'ARPA ……€

A …….. Le …… Signature ……..

* Barrer toutes mentions inutiles

ERREUR, OMISSIONS …

Adhérents, si vous ne recevez pas le programme malgré votre adhésion le signaler : 07 82 45 50 47 ou 06 30 21 02 35 et de préférence à arpaprogramme@gmail.com

Pour contacter les animateurs organisant des RPJ ou des sorties en CAR

René NICAISE	382, route de Cavaillon	13670	Saint Andiol	06 12 93 61 20
Claudette PEZIERE	41, Impasse de l 'Oseraie, app. 73	30150	Roquemaure	06 12 72 91 63
Gérard MARTIN	13, rue sous le Barri	30650	Rochefort	06 51 12 52 51

- Elaboration programme : arpaprogramme@gmail.com Tél. : 06 30 21 02 35

-Renseignements, gestion ARPA arpavignon@gmail.com Tél. : 07 82 45 50 47

*-**Inscriptions, courriers** :*
ARPA - 257 Chemin des prairies - 84310 – Morières-lès-Avignon
*-**Site internet** : ARPAvignon.fr*

Association de randonnée pédestre avignonnaise

NOVEMBRE 2026

◊ **Cotisation :** à l'ARPA il est exigé une cotisation par adulte et par enfant.

◊ **Type de sorties proposées :** le classement ci-après est donné à titre indicatif, chacun en fonction de sa condition physique et des difficultés annoncées devra faire son choix afin de ne pas retarder ou presser le groupe, l'animateur bénévole peut exclure au départ d'une sortie un adhérent connu qui a fait un mauvais choix.

A ≤ 12 km ; ≤ 300 m de montée. **B** ≤18 km ; ≤ 750 m de montée.
C ≤ 22 km ; ≤ 1 200 m de montée. **VF** Via ferrata.

◊ **Vous déclarez :**
- être en bonne condition physique et que votre certificat médical ne vous interdit pas la marche.
- avoir pris connaissance des difficultés des itinéraires décrits succinctement dans les tableaux.

◊ **Vous vous engagez :**
- en cas de défaillance à le déclarer tout de suite à l'animateur bénévole et à retourner au point de départ sauf s'il y a besoin de secours sans pour cela entraîner l'interruption de la randonnée.
- à être convenablement chaussé(e) sous peine d'exclusion (pas de nu-pied) et équipé(e) pour la marche, ne pas oublier boisson et casse-croûte du midi.
- à accepter de vous plier au rythme de la randonnée guidée bénévolement,
- à avoir votre propre pharmacie (l'animateur bénévole n'a pas une pharmacie commune).

- à avoir impérativement sur vous au cours de la randonnée : **votre licence, une pièce d'identité, votre carte vitale et quelques euros.**

◊ **Covoiturage :**
- A titre indicatif l'ARPA **suggère** une participation de **8** centimes par km.
- Site WhatsApp : voir les informations au bas du tableau

◊ **Météo pessimiste : Les adhérents doivent contacter l'animateur.**

◊ **L'animateur ne va pas obligatoirement aux parkings de covoiturage.**

◊ **Randonneurs à l'essai : C**es personnes se présentent auprès de l'animateur et ne considèrent pas cela comme un acquis pour venir aux randonnées de façon répétitive.

Randonnées de Plusieurs Jours (RPJ) ou en CAR

Elles sont exclusivement réservées aux adhérents

Nota : toutes les randonnées : en car, itinérantes ou en étoiles programmées ne sont pas établies à un prix forfaitaire au départ d'Avignon et, en outre, elles ont été adoptées au cours de l'assemblée générale conformément aux statuts.

Rappel : dans les meilleurs délais envoi des acomptes, chèque au nom de l'ARPA, à l'animateur de la rando itinérante, en étoile, ou en car. Voir adresses et téléphones ci-dessus.

L'inscription ne sera pas prise en compte si le bulletin ci-dessus, complété, n'est pas envoyé accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'ARPA.

En cas de désistement le remboursement ne sera effectué qu'à réception de la facture acquittée de l'hébergeur.

VANOISE du 31 janvier au 7 février 2027.

Hébergement au centre MILEADE à Pralognan-la-Vanoise.
Organisée par Gérard MARTIN. Le coût du séjour est d'environ 575 €.
Inscription avec le bulletin ci-dessus accompagné d'un chèque d'acompte de 200 €, à l'ordre de l'ARPA à adresser à Gérard MARTIN - 13 rue du Barri - 30360 Rochefort-du-Gard

PERIGORD NOIR du 29 mai au 5 juin 2027.

Hébergement au village de vacances « LES VENTOULINE » à Domme 24250.
Prix du séjour 480 €, supplément chambre seule 220 €.
Animateur René NICAISE et Alain JOUVEAU
Acompte de 200 € avec le bulletin d'inscription (ci-dessus) à envoyer à :
René NICAISE - 382, route de Cavaillon - 13670 Saint Andiol

UBAYE du 26 juin au 3 juillet 2027

Hébergement VTF les Balcons du Sauze – 040400 - Le Sauze-sur-Barcelonnette.
Randonnée A, B et C avec C. PEZIERE, A. JOUVEAU, B. MALACHANE et G. ARDOIN.
Suivre les animateurs désignés par l'ARPA.
Séjour randonnée en groupe, limité à 40 participants. Prix de groupe 425 € non négociable, assurance annulation et rapatriement comprise, peu de chambres individuelles avec un supplément de 185 €.
Chambres doubles avec sanitaire complet, linge de toilette et draps compris.
Pique-niques fournis, apporter boîte. Mise à disposition des chambres à 17 h.
Inscription avec la fiche ARPA OBLIGATOIRE accompagnée du premier versement accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ARPA a envoyé à :
Claudette PEZIERE – 18 Impasse de l'Oseraie – Appartement. 73 – 30150 Roquemaure.

Versements	date	1 pers.	2 pers.	Ch seule
1er	maintenant	100 €	200 €	150 €
2ème	15 février	150 €	300 €	150€
3ème	15 avril	175 €	350 €	310 €
Total		425 €	850 €	610 €

Randonnées du mardi après-midi :

Le rythme de ces randonnées est adapté aux seniors.
Pour la sécurité du groupe les chiens ne sont admis qu'exceptionnellement et tenus en laisse tout au long de la randonnée.